



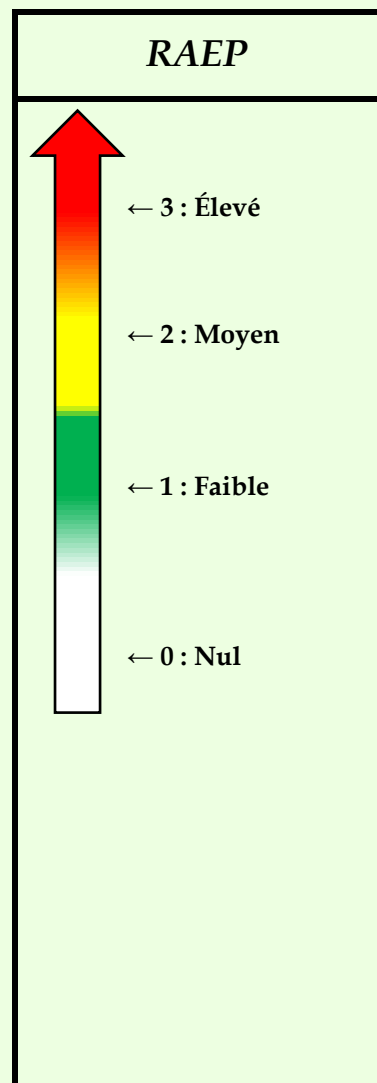
INFORMATION SUR LE RAEP - Ville de BORDEAUX



Édité le 7 août 2023

Mail à : Bulletins Bordeaux et Nouvelle-Aquitaine

	DÉSIGNATION	QUANTITE	RAEP	EVOLUTION
Taxon dominant :	Plantain	31	1	0
Taxons Secondaires :	Urticacées	31	1	0
	Graminées	18	1	0
	Chénopodes	4	0	0
	TOTAUX POLLENS	106		



RAEP Global :

2

(Risque d'Allergie lié à l'Exposition aux Pollens)

Commentaire : Le cocktail des pollens de plantain, urticacées, graminées donnera un risque d'allergie global de niveau moyen. Attention aussi aux pollens d'armoise et d'ambroisie qui pourront gêner les allergiques. La vigilance est de mise surtout lors des journées chaudes, ensoleillées et venteuses.

Analyses réalisées à l'aide de l'ARS d'Aquitaine-délégation territoriale de Gironde